

Mise à jour historique assurabilité avec MyCareNet

Fiche Patient > Historique

Si ce n'est déjà fait, insérer la carte d'identité.
Cliquez sur le bouton MyCareNet et encoder le code PIN.

Les données d'identification disponibles via le réseau MyCareNet (Nom, prénom, date de naissance, sexe, mutuelle, Ct1, Ct2, Omnio) sont affichées à l'écran. Cliquez sur le bouton « OK » pour mettre à jour l'assurabilité du patient.



La carte d'identité doit être insérée dans le lecteur avant de procéder à la recherche. Sinon, un message d'erreur apparaît. (Erreur du client MyCareNet : Belgian eID : Could not find the eID card, did you insert It ?).



Dès qu'une identification est nécessaire sur le réseau MyCareNet, cette boîte apparaît. Pour encoder le code pin de la carte d'identité, le curseur doit clignoter dans la zone de saisie. Cliquez dans cette zone si ce n'est pas le cas.

Tant que le programme reste ouvert le code PIN n'est plus demandé.

La mise à jour de l'assurabilité par le réseau MyCareNet est indiquée dans la zone « Remarque »

Du	Au	Mutuelle	Ct1 - Ct2	Omnio	Remarque
01/01/2009	31/12/2009	206 Fédération Libre des Mut. Neutres	410 460	<input type="checkbox"/>	MyCareNet - 12/10/2010
01/01/2008	31/12/2008	206 Fédération Libre des Mut. Neutres	410 460	<input type="checkbox"/>	MyCareNet - 12/10/2010

Nouveau MyCareNet

Blocage de la mise à jour de l'assurabilité par MyCareNet

Dans certains cas de figure, il est indispensable de bloquer la mise à jour de l'assurabilité d'un patient par MyCareNet.

En effet, un patient (identifié par son NISS ou son N° d'inscription) peut être affilié à une mutuelle classique, mais la facturation de ses prestations doit être transmise à une assurance ou à une maison médicale ou à l'I.N.I.G ou tout simplement au patient lui-même (Non mutualiste).

[Fiche patient > Propriétés > Divers](#)

Divers

E-mail

Code externe

Bloquer l'assurabilité pour MyCareNet

Cocher la case « Bloquer l'assurabilité pour MyCareNet » et cliquer sur le bouton « Enregistrer ».

Cette opération est réversible :

Débloquer l'option, si les prestations doivent être facturées à une mutuelle classique et que l'assurabilité doit être mise à jour par MyCareNet.